

ISSN 1016-9954



N° 59 · Décembre 2000 · version française

Commission
Internationale
pour la
Protection
des Alpes

Internationale
Alpenschutz-
kommission

Commissione
Internazionale
per la Protezione
delle Alpi

Mednarodna
komisija za
varstvo Alp

Allemagne
Autriche
France
Italie
Liechtenstein
Slovénie
Suisse



Tourisme dans les Alpes

Qualité économique –
qualité écologique

www.cipra.org

Tourisme dans les Alpes: quand l'économie et la politique ne savent pas ce qu'elles font

Chère lectrice, cher lecteur,

Pourquoi donc la CIPRA se soucie-t-elle tout à coup de la qualité économique et de l'efficacité du touris-

alpin ne peut se passer. C'est précisément pour cela qu'il est si important de développer un tourisme raisonnable et efficace sur le plan économique. L'objectif devrait être la mise en place de structures permettant de créer des places de travail, pour que les habitants de l'espace alpin puissent continuer d'y vivre.

Quel est le développement touristique nécessaire à une région? Comment maximiser la plus-value et sa répartition sur le plan local? Quels systèmes adopter pour créer le plus d'emplois possible – pour le même chiffre d'affaires? La CIPRA se proposait de répondre à ces questions lors de la Conférence annuelle de cette année à Trente. En dépit des exposés souvent intéressants des conférenciers et conférencières invités (principalement des économistes), nos questions sont en partie restées sans réponse. En clair, on sait très peu de choses sur l'impact effectif de la structure économique induite par le tourisme. En outre, le tourisme est le secteur économique le plus fortement subventionné par les pouvoirs publics, soit directement, soit – plus encore – indirectement.

Une chose est sûre: Si l'on avait fait plus de place à la protection de l'environnement et à l'honnêteté lors du développement touristique de l'espace alpin, on aurait pu s'épargner un grand nombre de réalisations stupides, destructrices pour l'environnement. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. L'économie a grand besoin de rattraper les erreurs du passé.

Helmuth Moroder
vice-président de CIPRA-International



Éditorial

me dans l'espace alpin? C'est bien simple: depuis de nombreuses années, nous nous efforçons de mettre en évidence les nuisances écologiques et sociales du tourisme et de proposer des solutions plus douces. Nous sommes toujours partis du principe que l'économie, avec ses «professionnels» et ses représentants politiques, prendrait sa tâche à cœur, c'est-à-dire qu'elle ne planifierait et ne mettrait en œuvre que des projets raisonnables sur le plan de l'économie et de la rentabilité. La protection de l'environnement va à l'encontre de l'emploi: telle est la conclusion des gestionnaires touristiques pour mettre fin à toute discussion portant sur de nouvelles infrastructures. Mais nous ne sommes plus d'accord de jouer ce jeu car nous tenons au tourisme. Nous pensons même qu'il représente un secteur économique dont l'espace

SOMMAIRE



● PLUS-VALUE DANS LE DOMAINE DU TOURISME

- 4 Tourisme alpin: qualité économique – qualité écologique
- 6 Agriculture et tourisme:
moteurs d'un développement régional sain

● ACADEMIE D'ETE

- 7 Académie d'été « Les Alpes à la une » 2001
- 8 Transformation écologique de la vallée de Gastein

LIVRE BLANC/ LISTE NOIRE

- 9 Réaménagement de l'embouchure du Binnenkanal
Le béton au secours de Bosco/Gurin?



● CONFERENCE ALPINE A LUCERNE

- 10 Le protocole « Transports » enfin abouti – reste à mettre
en œuvre la Convention alpine

RAPPORTS DES PAYS

- 10 Nouveau secrétariat pour CIPRA-Suisse
CIPRA-Autriche informe
Interdiction du ski héliporté en Italie

● ANNEE DE LA MONTAGNE

- 12 L'année internationale de la montagne 2002
au Liechtenstein



Conférence annuelle de Trente

Tourisme dans les Alpes: Qualité économique – qualité écologique

La Conférence annuelle de la CIPRA s'est déroulée du 12 au 14 octobre à Trente. La CIPRA s'est efforcée d'étudier le rôle économique du tourisme pour la population directement concernée. Profite-t-elle vraiment des avantages économiques attribués au tourisme ? Si les réponses aux questions posées par la CIPRA n'ont pas épuisé le sujet, elles ont tout de même permis d'aborder des thèmes brûlants.



© CIPRA

Trente

réd. – Le premier jour, la parole a principalement été donnée à des économistes, qui ont présenté les résultats des recherches menées sur la plus-value liée au tourisme dans quelques régions des Alpes. Les régions considérées étaient le canton de Berne en Suisse, le Tyrol en Autriche, la vallée d'Aoste en Italie et la commune de St-Gervais dans les Alpes françaises. La CIPRA a demandé aux conférenciers de présenter non seulement les données connues mais aussi de répondre aux questions suivantes :

- Qu'en est-il de la rentabilité des circuits économiques générés par le chiffre d'affaires touristique dans les régions considérées ?
- Quelles sont les potentialités et les possibilités d'améliorer les circuits économiques créés par le tourisme ?
- Quels sont les principaux moyens d'exploiter ces possibilités d'amélioration ?
- Quels sont les investissements les plus efficaces dans le secteur du tourisme, d'un point de vue socio-économique ?

Au moment de l'organisation de la conférence, on avait déjà été frappé par le nombre très faible d'études consacrées à ces questions – à l'exception de celles réalisées en Suisse. Les études régionales et détaillées sont extrêmement rares dans l'espace alpin. La Conférence a malgré tout donné matière à réflexion.

Comment atteindre une meilleure qualité économique ?

Quelques stratégies visant une meilleure création de valeur sur le plan local et dans les circuits économiques régionaux ont été présentées : la mise en réseau des différentes activités économiques d'une région, la répartition sur l'année des séjours, la création de nouveaux emplois qualifiés et même la diminution du nombre de lits.

Egon Smeral, de l'institut de recherche économique de Vienne, a souligné qu'il ne faut pas tenir compte uniquement du montant de la plus-value mais aussi

de sa répartition équilibrée dans la région concernée. C'est pourquoi il n'est pas pertinent de parler simplement d'une augmentation de la plus-value.

La mise en réseau des activités économiques d'une région

On s'est accordé sur la nécessité, pour améliorer la qualité économique et écologique du tourisme, de miser sur la mise en réseau des activités et des offres des secteurs économiques, tant dans le tourisme que dans les autres secteurs. Il faudrait tendre, par des collaborations ciblées, à la mise en place d'une chaîne de création de valeur directe, active et efficace, qui soit orientée vers les besoins de l'hôte. Cela implique des offres mettant en relation différentes branches d'activité ; par ex. des manifestations sportives et culturelles, des offres de formation continue, des initiatives comme celle de la « route du fromage » dans le Bregenzerwald (Vorarlberg), ou les activités mises en place par des professionnels du tourisme dans le Parc national de Stilfserjoch (voir article suivant).

La répartition dans le temps

Le grand problème du tourisme dans les Alpes réside dans l'importante concentration de visiteurs dans un petit nombre de lieux et pour une brève période. Cette concentration n'est pas intéressante sur le plan économique et cause des problèmes environnementaux – il suffit de penser au trafic. Les infrastructures touristiques comme les hôtels, routes, parkings, conduites d'eau, canalisations et stations d'épuration sont dimensionnées pour le temps relativement limité des séjours de masse. Mais les coûts entraînés par la maintenance des installations de remontées mécaniques, des installations d'enneigement, des courts de tennis et des piscines doivent être assumés tout au long de l'année et souvent par les pouvoirs publics, y compris durant les périodes où l'afflux des visiteurs est restreint. Le taux d'occupation des lits d'hôtels dans le Trentin est éloquent : il se situe autour de 25% seulement. Mauro Leveggi, président du Conseil régional du Trentin-Tyrol du Sud, a expliqué dans son introduction que la région située entre 500 m et 1500 m est complètement méconnue. On part en vacances en été et en hiver et on monte en télécabine sur les hauteurs. Le grand défi de demain consistera à mieux répartir le tourisme dans les Alpes dans l'espace comme dans le temps. Il s'agira aussi de mieux utiliser

les infrastructures pendant l'entre saison et de trouver un équilibre économique – mais aussi écologique, selon le vœu de la CIPRA – entre habitants et touristes d'une part, et entre habitants et infrastructures touristiques, d'autre part.

La diminution du nombre de lits

Smeral a aussi souligné que les régions hyperspécialisées dans le tourisme et présentant un rapport lits/habitant supérieur à un, se caractérisent par une efficacité économique insuffisante. Dans ces régions, le tourisme se réduit à l'essentiel, c'est-à-dire à l'hôtellerie et à la restauration. Le chiffre d'affaires est produit à 80–90% par le secteur de l'hôtellerie et de la restauration et la plus-value par nuitée est très faible. En l'absence d'autres secteurs comme l'industrie, l'artisanat ou l'agriculture, il faut importer tous les biens de consommation intermédiaires. Et plus le tourisme est intensif, moins les capitaux investis sont productifs. Pour constituer des circuits économiques dans les régions touristiques et augmenter la création de valeur sur le plan local, il est impératif de donner plus de place aux nouvelles entreprises, même au prix d'une diminution du nombre de lits, afin d'intégrer dans les activités touristiques l'artisanat, les activités culturelles, les services liés aux personnes, etc. Ces activités doivent créer un réseau de collaboration économique et constituer dans leur ensemble une destination de vacances attractive pour les visiteurs.

Quels sont les investissements les plus efficaces ?

Selon Jürg Stettler, directeur de l'Institut d'économie touristique à la Haute Ecole de gestion de Lucerne, les investissements à forte proportion de capital n'ont en principe que peu d'incidence sur l'emploi. Dans le domaine des installations de remontées mécaniques et de l'hôtellerie, on constate que ces investissements entraînent un risque important de répartition inégale des coûts et des bénéfices. Les investissements dans les installations et les constructions devraient être durables sur un plan économique également, c'est-à-dire rentables à long terme. Les investissements et les encouragements des pouvoirs publics doivent également être adaptés aux possibilités financières à long terme des localités. Les investissements doivent notamment répondre aux exigences du marché et de l'offre touristique. La CIPRA a établi une liste de 144 projets de nouvelles installations de remontées mécaniques, de mise en réseau de domaines skiables et de nouveaux domaines dans les Alpes (cf. CIPRA-Info n° 55 et www.cipra.org). Ces projets ne tiennent absolument pas compte de l'évolution de la demande. Les chiffres concernant la France indiquent une diminution d'un million du nombre de clients potentiels pour les sports d'hiver d'ici à 2025.

Stettler a également fait remarquer que les études sur la création de valeur menées en Suisse n'envisagent pas les conséquences négatives apparaissant sous la forme des coûts à assumer pour les dommages causés à l'environnement et à la population. Il faudra assurément tenir compte de cet aspect à l'avenir.

Et qu'en est-il du touriste ?

On s'est demandé ce qu'un touriste venu de Hollande pouvait apporter pour participer à un tourisme d'un haut niveau économique pour les régions concernées. John Tuppen, de l'Institut de géographie de l'Université de Grenoble, a mentionné l'exemple de l'Alpe d'Huez dans les Alpes françaises, où une société hollandaise a construit ses propres hôtels. Tous les produits utilisés ainsi que le personnel viennent de Hollande; nul besoin d'études coûteuses pour comprendre que dans le cas précis les retombées sont quasi nulles pour la population locale. Ce phénomène se retrouve peu ou prou dans l'ensemble de l'espace alpin, même s'il n'est pas aussi visible partout. Les investisseurs de l'étranger ne viennent pas uniquement de l'étranger; il s'agit souvent d'investisseurs du même pays, ayant leur siège dans les grandes agglomérations. Les retombées économiques, ou plutôt les «non-retombées», sont cependant les mêmes pour la région concernée. Puisqu'elle contribue à la santé de l'économie nationale, cette situation n'est pas remise en question malgré le manque de retombées positives pour l'économie régionale. En ce qui concerne les touristes hollandais, il faudrait faire exactement le contraire de ce qui a été réalisé à l'Alpe d'Huez: il faudrait amener le touriste à porter son choix sur un hôtel géré par la population locale et commercialisant des produits indigènes.

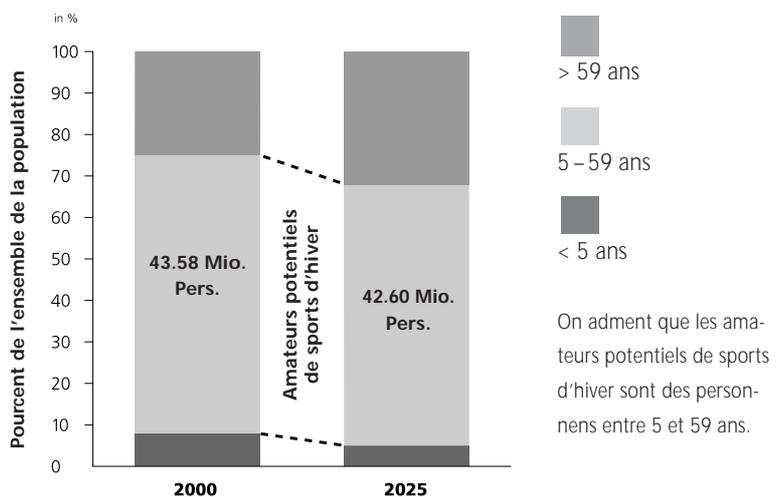
© CIPRA



Ouverture du débat public

Fig. 1: Evolution démographique de la population représentant une clientèle potentielle pour les sports d'hiver (France)

(INSEE; A&M Nr. 150, Nov./Dez. 1998; CIPRA)



Agriculture et tourisme: moteurs d'un développement régional sain

réd. - Quelques initiatives concrètes ont été présentées le dernier jour de la Conférence annuelle de la CIPRA à Trente. Elles visent une augmentation des revenus sur le plan local, en intégrant dans l'économie touristique différentes activités, en particulier l'agriculture.



© Gesellschaft für ökologische Forschung e.V., München

La route du fromage

Reinhard Lechner, responsable du projet «Route du fromage» dans le Bregenzerwald, Vorarlberg, a expliqué comment il est parvenu à élaborer un modèle productif et à donner des perspectives de développement saines à toute une région préoccupée par le problème des pendulaires et dont l'attractivité touristique était en perte de vitesse. L'idée était d'instaurer une «culture du fromage» semblable à celle du vin. Après une première phase d'adaptation, durant laquelle le nombre des visiteurs connut une baisse, cette initiative a amené une augmentation du volume de vente, suivie bientôt par l'arrivée de nouveaux touristes, qui font aujourd'hui beaucoup plus d'achats sur place qu'autrefois. La «route du fromage» est un projet intégrant toute l'économie du Bregenzerwald. Plus de 200 entreprises y prennent part, parmi lesquelles des fermes, des fromageries, des auberges et des hôtels, des magasins d'alimentation, des brasseries, des ateliers d'artisanat, des boulangeries, des offices du tourisme, des entreprises de téléphériques, etc. Le projet s'était fixé pour but une création de valeur de 5 millions d'euros; ce montant a été largement dépassé et il atteint aujourd'hui 18 millions d'euros.

Gastronomie locale dans le Parc national de Stilfserjoch

Dieter Popp, consultant touristique à Munich, a présenté un projet développé par des professionnels du tourisme dans la partie du Parc national de Stilfserjoch appartenant au Tyrol du Sud. Quelques aubergistes ont introduit une offre comprenant des spécialités locales typiques, afin d'améliorer l'offre touristique et de contribuer en même temps à l'extension des paysages ruraux traditionnels. Dans ce genre d'initiative, on se heurte toujours au problème du prix des produits locaux, qui sont trop élevés pour les hôtes et trop bas pour les paysans.

Popp a relevé les avantages économiques qui résultent de cette collaboration pour les deux parties. Une portion de viande de veau régionale coûte 3'550 lires à l'aubergiste, tandis qu'une portion de veau importé

coûte 2'850 lires. La différence est donc de 700 lires. Mais l'aubergiste peut demander à ses clients 2'000 lires de plus pour une spécialité locale. Ces 1'700 lires de différence multipliées par les 615 portions que donne un veau, impliquent un supplément de 1,4 millions de lires pour l'aubergiste. Pour l'agriculteur qui vend sa viande sans intermédiaire, il en résulte 0,7 millions de lires supplémentaires. On peut aussi prendre l'exemple du calcul du coût d'un buffet: bien que les produits régionaux soient 108% plus chers que les produits «conventionnels», ils ne se répercutent qu'à 20% sur le prix total du buffet. Un coût supplémentaire que le client de ce genre d'établissements est volontiers prêt à payer, compte tenu de la qualité des spécialités offertes.

Les avantages environnementaux de cette politique sont évidents: l'énergie utilisée pour préparer un plat local correspond à 4 fois la valeur énergétique du plat, alors que l'énergie utilisée pour un plat «conventionnel» est 20 fois supérieure à la valeur énergétique de celui-ci. Une année après le début du projet, on a constaté une augmentation de 10-60% de la consommation de produits régionaux, selon les produits.

Produits locaux dans les cabanes d'alpage des Alpes de Chiemgau

Annette Mayer a présenté un projet du Club alpin allemand relatif à la vente de produits locaux dans les cabanes d'alpages des Alpes de Chiemgau. «Même si les cabanes d'alpage ont déjà une grande importance écologique, elles doivent faire l'objet d'actions menées dans l'esprit d'un développement durable. C'est pourquoi nous offrons à nos clients les spécialités agricoles de notre région, tout en les informant des problèmes rencontrés par les paysans de montagne». On s'est fixé pour but de proposer entre 20-30% de produits locaux et d'étendre ultérieurement le projet à d'autres régions.

Tous les exposés et les débats de la Conférence annuelle de Trente «Tourisme dans les Alpes» sont réunis dans les Actes de la Conférence, qui seront publiés au printemps 2001 et vendus au prix de CHF 22.50. Vous pouvez déjà commander votre exemplaire à CIPRA-International, par fax (00423 237 40 31) ou par e-mail (cipra@cipra.org).

Académie d'été «Les Alpes à la une» édition 2001

Le programme de l'édition 2001 de l'Académie d'été «Les Alpes à la une» au Liechtenstein est déjà disponible. L'Académie adopte à nouveau une approche internationale et transdisciplinaire.

réd. – L'Académie d'été de la CIPRA représente une offre de formation inédite. Il ne s'agit pas d'une possibilité de formation continue pour les spécialistes d'un domaine particulier, mais d'un programme très large destiné aux personnes qui voient leur avenir professionnel dans le domaine des Alpes. Sont donc abordés des thèmes comme la protection de la nature, les transports et l'énergie, mais aussi l'agriculture de montagne, le développement régional, le tourisme et d'autres thèmes majeurs en relation avec les Alpes. L'enseignement est dispensé par des professionnels reconnus – chercheurs et scientifiques – tout comme par des personnalités issues de l'économie privée et des organisations non gouvernementales, et venant de tous les pays alpins.

La deuxième langue d'enseignement sera le français ou l'italien

L'offre de la CIPRA répond manifestement à un besoin: le nombre de participantes et de participants est croissant. La traduction simultanée proposée a également fait ses preuves. Une traduction simultanée allemand-italien a été organisée en 2000 durant les trois semaines du module de base, ce qui a fait connaître l'Académie d'été en Italie et lui a amené ses premiers participants et participantes italophones. Le français est prévu en 2001 comme deuxième langue d'enseignement, en plus de l'allemand. Mais les italophones peuvent également s'inscrire: si les inscriptions francophones devaient être insuffisantes, l'italien serait alors choisi comme deuxième langue à la place du français. La décision interviendra au printemps 2001.

L'Académie est réalisée en collaboration avec l'Ecole technique supérieure du Liechtenstein et sera principalement financée en 2001 par l'Etat du Liechtenstein. Naturellement, le séminaire d'approfondissement – dont le thème change chaque année – aura également lieu en 2001 (voir encadré).

Un programme est annexé au présent CIPRA-Info. Le programme actuel détaillé avec le nom des intervenantes et des intervenants peut être consulté sur Internet (www.cipra.org).

Module de base:

13–31 août 2001 au couvent Ste-Elisabeth à Schaan FL

Séminaire d'approfondissement

intégré dans l'enseignement de base; peut aussi être suivi séparément: Jeudi/vendredi 23/24 août 2001 à l'hôtel Kulm, à Triesenberg FL

Projet sur le thème du séminaire

pour les participantes et participants au module de base ou au séminaire: 10 septembre–5 octobre 2001, lieu(x) encore à déterminer

Le programme actuel détaillé peut être consulté sur Internet: www.cipra.org.

Durant ces dernières années, le paysage alpin est devenu un thème à part entière, que ce soit à cause de l'implantation désordonnée d'agglomérations ou de villages de vacances en expansion, de la construction de routes et de voies ferrées, des changements structurels survenus dans l'agriculture et de l'obligation qui en résulte d'entretenir les surfaces. Bien qu'il n'y ait pratiquement pas de consensus sur le sens que prendra à l'avenir l'évolution du paysage dans les Alpes, des spécialistes, des exploitants et des habitants de l'espace alpin s'accordent cependant sur un point: les paysages alpins sont plus que jamais soumis à un processus de mutation accéléré et à des modifications importantes. Ce processus n'est pas terminé, au contraire: l'intégration économique au sein de l'Union européenne, la mondialisation des marchés et les nouveaux règlements internationaux aggravent sans cesse les conditions de l'évolution des paysages alpins.

Les facultés d'aménagement du territoire de différents pays alpins sont invitées au séminaire d'approfondissement placé sous la direction de l'Ecole supérieure de Rapperswil/CH. Elles présentent leurs méthodes respectives, les principaux résultats obtenus et des exemples significatifs. Sur la base de leur propre formation et de leur activité professionnelle, les participants et participantes de l'Académie d'été seront appelés à évaluer et comparer entre elles les approches existantes et les expériences faites, en se concertant mutuellement.

Les participants et participantes ont la possibilité d'approfondir les connaissances acquises en réalisant un projet durant quatre semaines, du 10 septembre au 5 octobre 2001. Pour plus de précisions, veuillez consulter le site www.cipra.org.

© CIPRA



© CIPRA



Le paysage aménagé

Méthodes d'aménagement du paysage dans les pays alpins

Séminaire public organisé les 23 et 24 août 2001 dans le cadre de l'Académie d'été de la CIPRA. Possibilité de participer à l'élaboration d'un projet sur ce thème du 10 sept. au 5 oct. 2001.

Partie « projet » de l'Académie d'été 2000

Transformation écologique de la vallée de Gastein

Six participantes et participants à l'Académie d'été de la CIPRA, venus de Slovénie, d'Autriche et d'Allemagne, ont séjourné durant quatre semaines dans la vallée de Gastein et dégagé des possibilités de développement durable, d'entente avec des acteurs locaux.



Prof. Bätzing avec des participant-e-s

© CIPRA réd. - La vallée de Gastein (A) est l'une des régions des Alpes les plus exploitées à des fins touristiques. L'économie dépend exclusivement du tourisme. Depuis les années 1980, le nombre de nuitées est en régression.

Prendre conscience des dangers naturels

Le danger élevé de laves torrentielles et de glissements de terrains représente un risque durable pour les fonds de vallées habités. Une enquête menée auprès d'élus communaux, de membres des administrations communales et de représentants du tourisme et de l'agriculture a montré que l'on n'est guère conscient de l'augmentation du danger dans la vallée. Différents moyens propres à favoriser une prise de conscience ont été discutés avec les gens de la région. On a notamment évoqué des publications dans les médias et l'installation de panneaux d'information.

«Travail & vacances»

Un grand nombre d'agriculteurs de la vallée de Gastein cherchent à garantir aussi longtemps que possible le maintien de l'agriculture. L'entretien du paysage rural traditionnel, s'il n'est pas rentable en soi, joue un rôle important pour le tourisme. En considérant les choses sous un angle financier, on isole les uns des autres l'agriculture, le tourisme et l'emploi, empêchant ainsi une réelle prise en compte de l'écologie. Le projet « Travail & vacances » tente d'associer ces trois domaines. Le projet élaboré aura pour résultat la mise en place durant l'été 2001 de vacances d'un type particulier, puisque le vacancier paiera son séjour en effectuant un certain travail. Les vacanciers passeront deux semaines sur un alpage collectif séculaire. Ils travailleront à mi-temps au sein de l'entreprise agricole et seront en vacances le reste du temps.

Communication dans le tourisme

La vallée cherche à mettre en place un concept touristique d'avenir. Sa tâche est grandement compliquée par le manque de possibilités de communication à l'échelle de la vallée. Celle-ci ne présente que peu de perspectives d'avenir pour les jeunes très qualifiés, ce qui entraîne l'émigration de ce groupe de population. Il importe de renforcer le sentiment d'appartenance à

une communauté à l'aide d'un concept touristique global, largement étayé. Il s'agirait dans un premier temps de créer une plate-forme de communication apolitique pour échanger des informations, des opinions et des suggestions.

Presque tous les jeunes adultes dont la formation n'est pas directement liée à l'activité touristique, quittent la vallée. Gastein perd ainsi les bases qui permettraient sa métamorphose écologique, économique et sociale. Le projet « Hyde Park » souhaite favoriser une franche communication entre les différents âges et les divers groupes d'intérêts présents dans la vallée et créer une communauté active par leur mise en réseau. On pourrait ainsi offrir une alternative à l'émigration aux jeunes adultes bénéficiant d'une formation spécifique.

Une exploitation de l'énergie pour un développement durable de la vallée

La vallée présente un potentiel énergétique insuffisamment exploité, que l'on pourrait valoriser par des économies d'énergie grâce à l'assainissement des bâtiments, par une meilleure conscience énergétique dans l'aménagement du territoire et la gestion du trafic, par le recours à des technologies modernes, une meilleure exploitation de l'eau thermale, du bois, de la biomasse et de l'énergie solaire disponibles dans la vallée ainsi que par l'hydroélectricité, à condition qu'elle soit compatible avec les impératifs écologiques. L'élaboration d'études de faisabilité constitue une première étape dans cette voie.

La pose d'une conduite de gaz naturel dans la vallée est actuellement en discussion. Les habitants de la vallée se trouvent face à une alternative entre un approvisionnement exclusivement assuré par des énergies fossiles et une autonomie énergétique grâce à l'exploitation d'énergies renouvelables locales. Les décideurs et la population manquent des informations nécessaires pour prendre cette décision. C'est pourquoi on prévoit maintenant un échange d'informations avec d'autres communes (réseau de communes « Alliance dans les Alpes », Alliance pour le climat), la visite de projets énergétiques réussis et une information sur les mesures d'encouragements de l'UE.

Les personnes ayant pris part à la partie « projet », sous la direction du Prof. Werner Bätzing: Corina Maria Dreher (A), Andreas Gschöpf (A), Henning Meumann (D), Thomas Probst (D), Brigitte Tassenbacher (A) et Žiga Židan (SI).

Livre blanc

Réaménagement de l'embouchure du Binnenkanal

réd. – Le Binnenkanal, au Liechtenstein, est le réceptacle de tous les cours d'eau du versant liechtensteinois de la vallée du Rhin. Ce canal constitue le dernier lien avec le Rhin sur le territoire du Liechtenstein. Mais, jusqu'à récemment, son embouchure était tellement abrupte qu'elle faisait effet de barrage, empêchant le canal d'assumer une fonction écologique essentielle. D'entente avec plusieurs communes, l'Etat du Liechtenstein a lancé un projet de réaménagement de l'embouchure du Binnenkanal sur une longueur de 500 mètres. La différence de niveau entre le Binnenkanal et le Rhin a été étagée par des rampes de fond. Par ailleurs, le cours du canal, jusqu'ici rectiligne et monotone, a été diversifié par des méandres et des criques.

A l'avenir, tous les organismes fluviatiles devraient pouvoir évoluer librement entre le Binnenkanal et le Rhin. Ce sera également le cas pour les poissons qui appartenaient autrefois à la faune du canal. L'aménagement écologique du canal a augmenté la diversité des habitats et créé de nouveaux espaces de vie pour de nombreuses espèces animales et végétales menacées. On cherche également à assurer un réseau

optimal entre le cours d'eau et la campagne environnante. A l'extérieur des courbes du canal, il se crée par exemple des rives abruptes subissant une érosion constante ne permettant pas à la végétation de s'installer. Elles représentent des habitats précieux pour les martins-pêcheurs menacés et pour différents invertébrés. Les nécessités de la protection contre les inondations ont été prises en compte dans la conception du projet. La valeur récréative du site s'est nettement accrue. Un suivi de l'évolution du réaménagement de ce tronçon sera effectué en permanence sur plusieurs années.

Protocole «Protection de la nature et entretien des paysages», Article 8 «Aménagement»:

Les parties contractantes prennent les mesures nécessaires, dans le cadre de l'aménagement du paysage, en cohérence avec l'aménagement du territoire, pour que les habitats naturels et proches de leur état naturel des espèces animales et végétales sauvages et les autres éléments caractéristiques des paysages naturels et ruraux soient préservés et améliorés.

© Amt für Umweltschutz, Liechtenstein



Avant...

© Amt für Umweltschutz, Liechtenstein



...après

Liste noir

Le béton au secours de Bosco/Gurin?

réd. – Il y a 700 ans, des émigrants valaisans ont construit à 1500 mètres d'altitude le village de Bosco/Gurin, dans l'actuel canton du Tessin. Ce village aux infrastructures restreintes a connu durant ces trente dernières années une émigration problématique des jeunes. Séduit par la beauté du village et de la vallée, un promoteur ambitieux est tombé amoureux de Bosco/Gurin à la fin des années 90. Il a pris en main la petite entreprise de remontées mécaniques Grossalp AG et a réuni pour 30 millions de CHF d'investissements. Depuis le milieu de l'année 1998, l'entreprise a dépensé 17,5 millions de CHF en constructions – plus que durant les 20 années précédentes. Le 70 % de cette somme a été mis à disposition par la Confédération et le Canton. Pour amortir les nouvelles installations de ski, les restaurants construits sur les pistes, les immeubles en copropriété, le nouvel hôtel, les parkings et le système de protection contre les avalanches, ce village de 93 habitants devrait passer de 30'000 hôtes en 1998 à 50'000 par année en l'espace de quatre ans. En 1999, 25'000 personnes seulement se sont rendues à Bosco/Gurin...

Des discussions de fond sur l'avenir du village ne sont guère tenues. Ceux qui s'opposent aux projets d'infrastructure sont considérés comme des traîtres. Les deux tiers des membres du conseil communal sont employés par l'entreprise Grossalp AG. Cette situation est aggravée par la politique de promotion anachronique menée par le Canton et la Confédération. Surfant sur cette vague moderniste, quelques milieux rêvent encore d'un métro pour les skieurs, qui relierait la Suisse et l'Italie sur 4 km et coûterait 40 millions de CHF.

Une étude menée par le Bureau pour les Alpes à Zurich montre que Bosco/Gurin aurait de meilleures chances sur le marché si elle misait sur ses points forts: une nature et un patrimoine culturel uniques. Dans le tourisme des sports d'hiver où la concurrence est reine, il n'y a aujourd'hui plus de place pour les petites stations de ski comme Bosco/Gurin.

© Stiftung Landschaftsschutz Schweiz, Bern



Pas de nouvelles remontées mécaniques sans nouveaux parkings...

Protocole «Tourisme» Article 12, al. 1:

Les parties contractantes conviennent, dans le cadre des procédures nationales d'autorisation des remontées mécaniques, de mettre en œuvre, au-delà des exigences économiques et de sécurité, une politique répondant aux exigences écologiques et paysagères.

Le protocole « Transports » enfin abouti – reste à mettre en œuvre la Convention alpine

Malgré toutes ses lacunes, la Convention alpine constitue jusqu'à maintenant le projet le plus concret et le plus abouti en faveur du développement durable d'une grande région. Le protocole « Transports » a été signé lors de la 6^{ème} Conférence alpine des 30 et 31 octobre à Lucerne, après 10 ans de négociations. Désormais, la mise en œuvre de la Convention alpine peut et doit débiter.

réd. – Aucun autre protocole d'application de la Convention alpine n'a demandé de si longues négociations que le protocole « Transports ». L'assemblée constituante du groupe de travail « Transports » s'est tenue en septembre 1990 à Berne. Après des négociations menées sans succès, la présidence suisse a remis ce mandat au Comité permanent en 1995. Lors des 4^{ème} et 5^{ème} Conférences alpines de Brdo et de Bled (Slovénie) en 1996 et 1998, la possibilité d'un accord se heurta chaque fois aux exigences de l'Autriche, qui demandait qu'on interdise les nouvelles routes à grand débit ayant un effet sur le trafic transalpin. Après de nombreuses interventions de la CIPRA et de ses organisations membres, le Liechtenstein fut char-



gé en 1998 de préparer un nouveau projet de texte. Le résultat de ces travaux a maintenant été signé à Lucerne par les ministres de l'environnement des Etats alpins. Ce protocole contient les revendications majeures de la CIPRA et montre le chemin de la politique des transports de demain.

Secrétariat permanent en vue

On trouve sur le site Internet de la CIPRA, www.cipra.org, le texte de tous les protocoles de la Convention alpine ainsi qu'un aperçu concernant leur signature par les états membre. Lors de la 6^{ème} Conférence alpine, on a enfin pris la décision de mettre en place un secrétariat permanent. Sa mise au concours doit se faire cette année encore. Mais l'emplacement de ce secrétariat sera décidé dans deux ans seulement, lors de la 7^{ème} Conférence alpine en Italie. D'ici là, l'Italie assumera la présidence de la Conférence alpine.

« Il faut battre le fer tant qu'il est chaud ! »

Au plus tard d'ici à la prochaine Conférence alpine, qui se tiendra en 2002, proclamée année de la montagne par l'ONU, la Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA) s'attend à ce que

1. toutes les parties contractantes aient entrepris des projets concrets et supranationaux pour la mise en œuvre de la Convention alpine, en intégrant les collectivités territoriales et les ONG

(Jusqu'ici seule la France a réalisé un projet avec le « Réseau Alpin des Espaces Protégés »; toutes les autres initiatives comme le réseau de communes « Alliance dans les Alpes », le ForumAlpin des scientifiques, la ville alpine de l'année, etc., sont dues à des particuliers et à des ONG)

2. toutes les parties contractantes mettent des moyens financiers à disposition pour des activités et des projets relatifs à la mise en œuvre de la Convention alpine

(Si le programme « Interreg IIIb/Alpes » est pris en charge par l'UE, d'autres projets et initiatives modèles de moindre envergure nécessitent des fonds supplémentaires)

3. le Comité permanent de la Convention alpine traite de questions actuelles et réponde ainsi rapidement et efficacement aux préoccupations et aux besoins des populations des Alpes

(Le rapport et les recommandations concernant la protection contre les avalanches en sont un exemple. Le mandat du groupe de travail est maintenant complété par la problématique posée par les inondations et les glissements de terrain)

4. les travaux concernant les protocoles manquants, en particulier les protocoles « Population et culture » et « Climat et qualité de l'air », soient lancés,

5. toutes les parties contractantes aient ratifié les protocoles signés jusqu'à ici,

6. les fonctions, le financement et l'emplacement du secrétariat permanent soient définis, afin que cette instance puisse se mettre au travail le plus rapidement possible,

7. toutes les parties donnent des informations régulières sur le contenu, la poursuite et la mise en œuvre de la Convention alpine

(Jusqu'ici seule l'Autriche a effectué un travail régulier d'information du public sur la Convention alpine)

8. soit désignée l'institution responsable de l'observation des Alpes et que le Comité permanent formule des priorités pour le contrôle de ses activités

(Des mesures urgentes sont particulièrement nécessaires dans les domaines suivants: observation de l'évolution du trafic et des nuisances qu'il induit, y compris évaluation de l'efficacité des mesures de politique des transports; observation de la modification des ressources génétiques en agriculture (animaux d'élevage et plantes utiles) et des modifications des paysages ruraux traditionnels; observation de la course ruineuse aux dessertes entre les stations de sports d'hiver dans les Alpes)

Un nouveau secrétariat et une vice-présidente pour CIPRA-Suisse

Reto Solèr de Mountain Wilderness sera dorénavant le nouveau directeur de CIPRA-Suisse et Nathalie Gigon de l'Association transports et environnement, la nouvelle vice-présidente. Dominik Siegrist du Rheinaubund continue d'assumer son mandat de président. Miriam Behrens, qui avait rempli jusqu'ici la fonction de directrice, s'en est allée avec nos remerciements pour le travail accompli. Les représentantes et représentants des 14 organisations membres ont également discuté la nouvelle stratégie de politique touristique lors de l'assemblée générale de CIPRA-Suisse, qui a lieu tous les trois ans. Sur la base de cette stratégie, CIPRA-Suisse souhaite notamment apporter sa contribution au rapport suisse sur le tourisme com-

mandé actuellement par le Conseil fédéral. Par ailleurs, CIPRA-Suisse élabore, d'entente avec le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), une campagne en faveur de la Convention alpine, qui sera lancée en Suisse début 2001.

Dès le 1er janvier 2001, la nouvelle adresse de CIPRA-Suisse est la suivante:

CIPRA-Suisse
c/o Mountain Wilderness
Postfach 148
8037 Zurich
Tél. 0041 1 461 39 00

© CIPRA-Suisse



Reto Solèr

Une information de CIPRA-Autriche:

GS. – Comme annoncé dans le CIPRA-Info n° 57/2000, CIPRA-Autriche fête cette année ses 25 ans. A cette occasion, son bureau a édité une brochure qui présente, outre une rétrospective historique, les domaines d'activité actuels de CIPRA-Autriche et un aperçu des organisations membres.

A l'occasion de la 6^{ème} Conférence alpine de Lucerne, le bureau de la Convention alpine a édité, sur mandat du Bundesministerium für Land- und Forstwirtschaft, Umwelt und Wasserwirtschaft (BMLFUW), la brochure «Die Alpenkonvention. Ein österreichisches Anlie-

gen», conçue pour un large public. On y trouve des informations sur l'ensemble de la Convention alpine et son processus de mise en œuvre, concernant plus spécialement l'Autriche.

Les personnes intéressées peuvent se procurer ces deux brochures auprès de CIPRA-Autriche cipra@oegnu.or.at ou encore par téléphone au n° +43/1/40113-34, -36 ou par fax au n° +43/1/40113-50. La brochure sur la Convention alpine peut également être obtenue auprès du BMLFUW.

L'Italie interdit le ski hélicoptéré

réd. – La CIPRA s'investit depuis des années pour faire interdire le ski hélicoptéré dans l'ensemble des Alpes. Il n'existe guère de sport qui occasionne autant de nuisances, pour le plaisir d'un si petit nombre d'adeptes. Un groupe de quelques personnes pratiquant le ski hélicoptéré peut ainsi perturber toute une vallée et avoir un impact négatif sur la faune, alors que de nombreuses espèces animales auraient précisément besoin de tranquillité en hiver.

Les efforts conjugués de CIPRA-Italie, du Club alpin et de Mountain Wilderness pour obtenir l'interdiction du ski hélicoptéré ont porté leurs fruits. Le Sénat italien

vient d'accepter une loi interdisant les décollages, les atterrissages et le survol à moins de 550 mètres de haut. Dans les Alpes, ce règlement est applicable à partir de 1'500 m d'altitude, dans les Apennins à partir de 1'000 m. Des exceptions sont admises pour les sauvetages, les vols d'entraînement, le ravitaillement des cabanes et pour les travaux que l'on ne peut mener à bien autrement. Cette loi doit encore être acceptée par la deuxième chambre du Parlement, ce qui ne saurait poser problème, la nécessité de légiférer en la matière étant déjà largement admise.

© Gesellschaft für ökologische Forschung e. V., München



Skier avec un hélicoptère...

2002, l'année internationale de la montagne au Liechtenstein

L'ONU a décidé en 1998 de proclamer l'année 2002 «Année internationale de la montagne». Des activités seront organisées à l'échelon international, national, régional et local, pour promouvoir le développement durable des régions de montagne.



Réd. – La coordination des activités internationales a été confiée au sein de l'ONU à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les buts définis par la FAO pour l'année internationale de la montagne sont une prise de conscience de la spécificité des écosystèmes montagneux et une meilleure connaissance de ces écosystèmes, de leur dynamique et de leur fonctionnement, le soutien et la préservation de l'héritage culturel des communautés de montagne ainsi que la préservation et le développement durable des ressources des régions de montagne, afin d'assurer aujourd'hui et dans le futur la qualité de vie des hommes et des femmes qui y vivent.

Le clou des manifestations organisées à cette occasion sur le plan international sera constitué par une conférence vidéo «au sommet», qui réunira des représentantes et représentants des cinq continents, filmés au pied de sommets célèbres, au siège principal de l'ONU à New York, à celui de la FAO à Rome et dans 20 universités réparties sur tout le globe, et qui réfléchiront au thème de la durabilité dans les régions

de montagne. Différents Etats ont déjà prévu une foule d'activités sur leur territoire. On trouvera sous peu un aperçu des manifestations organisées à l'occasion de l'Année internationale de la montagne 2002 sur le site Internet www.mountains2002.org. Y sont également publiées en continu des informations actualisées sur l'année de la montagne. Une vue d'ensemble des manifestations organisées dans toutes les Alpes pour cette année 2002 est également prévue sur le site www.sanw.unibe.ch.

Quant au Liechtenstein, CIPRA-International et le Club Alpin Liechtensteinois élaborent un concept pour des projets à développer en 2002. Leur but est de motiver un large cercle d'acteurs à participer à des projets et des mises en réseau, pour que l'année de la montagne soit soutenue le plus largement possible «par la base» et trouve des prolongements à long terme. Le Liechtenstein a déjà créé un site Internet regroupant les informations les plus importantes sur l'année de la montagne et une bourse d'idées pour des projets éventuels: www.berge2002.li.

Des activités sont déjà prévues dans tous les Etats alpins. Il est important pour les ONG de s'intégrer dans ce processus et de ne pas rater le coche.



CIPRA-Info est publié avec l'aide financière de la Aage V. Jensen Charity Foundation, Vaduz (FL).

AZB FL-9494 Schaan / P. / Journal
4/00

Adressberichtigungen nach At. Nr. 552 meiden.

Zustellensdurchkreuzen – Marquer de qui convient	Père una crocetta secondo il caso	
Weggelegen: Ausschreiben Datei de réexpédition expiré Traslocato	Adresse ungeneigend indirizate insufficiente	Uhr bekannt indirizate Scritto scuito
	Nicht abgefragt Non rec. Non ritirato	Annahme verweigert Resapato
		Gestorben Decedde Deceduto

IMPRESSUM

Bulletin d'information de la CIPRA
Publication trimestrielle

Impressum Bulletin d'information de la CIPRA – Publication trimestrielle – Rédaction (réd.): Andreas Götz, Michel Revaz, Birgit Reutz – CIPRA-International – Autres auteurs: GS Gudrun Streicher, CIPRA-Autriche – DS Dominik Siegrist, CIPRA-Suisse – Traductions: Fabienne Juillard, Carlo Gubetti, Nataša Leskovic-Uršič – Reproduction avec mention de la source – Imprimé sur papier recyclé – Versions française, italienne, allemande et slovène – Tirage: 12.500 ex. – Impression: Gutenberg AG, Schaan/FL

CIPRA-International, Im Bretscha 22, FL-9494 Schaan
Tél.: 00423 237 40 30, Fax: 00423 237 40 31, cipra@cipra.org, www.cipra.org

Représentations nationales:

CIPRA-Autriche, c/o ÖGNUM Umweltverband, Alserstrasse 21/1/5, A-1080 Vienne
Tél.: 0043 1 40 113 36, Fax: 0043 1 40 113 50, cipra@umweltverband.at

CIPRA-Suisse, c/o Mountain Wilderness, Bp 148, CH-8037 Zurich
Tél.: 0041 1 461 39 00, Fax: 0041 1 461 39 49, mountainwilderness@swissonline.ch

CIPRA-Allemagne, Waltherstrasse 29, D-80337 Munich
Tél.: 0049 89 54 42 78 50, Fax: 0049 89 54 42 78 99, info@cipra.de, www.cipra.de

CIPRA-France, c/o Mountain Wilderness, 5, Place Bir hakeim, F-38000 Grenoble
Tél.: 0033 476 01 89 08, Fax: 0033 476 01 89 07, cipra.france@wanadoo.fr

CIPRA-Liechtenstein, c/o LGU, Im Bretscha 22, FL-9494 Schaan
Tél.: 00423 232 52 62, Fax: 00423 237 40 31, lgu@lgu.LOL.li, www.lgu.li

CIPRA-Italie, c/o Pro Natura Torino, via Pastrengo 20, I-10128 Turin
Tél.: 0039 011 54 86 26, Fax: 0039 011 534 120, cipra@arpnet.it

CIPRA-Slovénie, Večna pot 2, SI-1000 Ljubljana, Tél.: 00386 61 200 78 00 (int. 209), cipra@gozdis.si

Représentation régionale:

CIPRA-Tyrol du Sud, c/o Dachv. f. Natur- u. Umweltschutz, Kornpl. 10, I-39100 Bolzano
Tél.: 0039 0471 97 37 00, Fax: 0039 0471 97 67 55, natur@dnet.it; www.umwelt.bz.it

Membre associé:

Nederlandse Milieu Groep Alpen (NMGA), Keuchenushof 15, 5631 NG Eindhoven
Tél.: 0031 40 281 47 84, nmga@bergsport.com, www.nmga.bergsport.com